

DIPLOMATIE

N°37

AFFAIRES STRATÉGIQUES ET RELATIONS INTERNATIONALES

ATLAS
La France
en Afrique

Proche-Orient

La stratégie d'Israël

Inde - Pakistan

Les prémices d'une guerre?

Guerres irrégulières

Les objectifs du Pentagone

**QUE RESTE-T-IL DE
LA FRANÇAIFRIQUE?**

DOM. : 9 € - CANADA : 13,45 \$ CAN. - ÉTATS-UNIS : 10,95 \$ - BELGIQUE/LUXEMBOURG/ITALIE/ESPAGNE/PORTUGAL : 7,40 €
ALLEMAGNE/AUTRICHE/POLONIE : 7,70 € - SUISSE : 13,70 \$ SUISSE - MAROC : 10 MAD - HONDURAS : 15 € - GRÈCE : 7,90 €
POLYNÉSIE FRANÇAISE / NOUVELLE-CALÉDONIE : 1,500 XPF - CAMBODGE / CÔTE D'IVOIRE / GAMBIE / GABON / GUINÉE / SÉNÉGAL : 8 000 CFA

M 05650 - 37 - F : 6,70 € - RD



WWW.AREION.FR

éditorial

par Alexis BAUTZMANN

Alors que la crise financière mondiale concentre l'attention de l'ensemble de la communauté internationale, le sous-continent africain est devenu le théâtre d'une guerre d'influence peu médiatisée alors même qu'elle engage l'avenir géopolitique d'une partie du continent. Elle oppose les sphères d'influence françaises et américaines dans un bras de fer géoéconomique aux conséquences potentiellement désastreuses pour la France.

Herman Cohen, ancien sous-secrétaire d'État américain aux Affaires africaines (1989-1993) et l'un des principaux protagonistes de ce conflit d'intérêts entre Paris et Washington, est l'inspirateur du plan américain de fin de guerre au Kivu rendu public le 15 décembre 2008. Il vient de conseiller à Barak Obama de nommer un négociateur spécial chargé de proposer un projet de marché commun incluant la RDC, le Rwanda, le Burundi, le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda. Cet accord autoriserait la libre circulation des personnes et des biens et garantirait aux entreprises rwandaises l'accès aux ressources minières et forestières congolaises. Les produits manufacturés continueraient d'être exportés via le Rwanda. Le grand changement serait le paiement des droits et des taxes au gouvernement congolais. Pour les entreprises rwandaises, ces prélèvements seraient compensés par des revenus accrus. Autrement dit, ce marché commun permettra à la RDC d'utiliser les ports de l'océan Indien qui sont le débouché naturel des produits du Congo oriental, plutôt que ceux de l'océan Atlantique, à plus de 1 600 kilomètres de là.

Si ce plan américain l'emporte au détriment de celui proposé par l'Élysée, c'est par l'Afrique anglophone que transitera l'essentiel des richesses minières du continent africain, et notamment ce fameux coltan considéré comme une ressource « critique » par le Pentagone et la Maison Blanche. L'océan Indien renforcerait son rôle stratégique au détriment du golfe de Guinée et des pays francophones. Cette nouvelle donne géoéconomique affaiblirait considérablement et durablement le poids géopolitique de la France dans une région du monde devenue désormais le théâtre d'une lutte d'influence sans merci entre grandes puissances occidentales et orientales pour le contrôle des approvisionnements en matières premières.

Accueil de Nicolas Sarkozy à Dakar. Le 26 juillet 2007, le président français se rend en voyage officiel au Sénégal. Dans son discours, il déclare rejeter un « paternalisme [...] qui a fait beaucoup de tort à la relation entre la France et l'Afrique ». (© Élysée)



DIPLOMATIE 37

RÉDACTION

Château de Valmousse 13410 Lambesc
Tél. : 04 42 92 17 38 - Fax : 04 42 57 57 90
E-mail : diplomatie@areion.fr

Directeur de la rédaction et rédacteur en chef

Alexis Bautzmann (bautzmann@areion.fr)

Rédactrice en chef déléguée

Sophie Clairet (clairet@areion.fr)

Direction scientifique

Centre d'Analyse et de Prévision des
Risques Internationaux (CAPRI)

Rédacteur cartographe et rédacteur graphiste

Thomas Delage (delage@areion.fr)

Secrétaire de rédaction

Véronique Parmentier
Valérie Soulier

Ont collaboré à ce numéro

Pierre-Alain Antoine, Alexis Bautzmann, Saïda
Bédar, Sophie Clairet, Thomas Delage, Jacques
Hogard, Ulrike Koschtial, Alain Lamballe, Shri Ranjan
Mathai, Patrick Pesnot, Gary Reid, Hew Strachan.

Abonnements & ventes au numéro (p. 20-22)

Téléphone - Fax : 04 42 57 57 90
AREION GROUP - Diplomatie
Château de Valmousse 13410 Lambesc (France)
(commande@areion.fr)

Site Internet : www.areion.fr

Vente en kiosque : NMPP

Dans quel kiosque : www.trouverlapresse.com
Impression : Corelio (UE)

Commission paritaire : 0111 83216

ISSN : 1761-0559

Dépôt légal : mars 2009

Directeur de la publication

Alexis Bautzmann

Droits illustrations

AFP photo/ECPAD/DoD/Nations Unies,
sauf mention contraire.

Photo de couverture : Le 28 février à Cape Town
(Afrique du Sud), le président français, Nicolas Sarkozy,
et son épouse, Carla Bruni, parlent avec un enfant de
l'Institut Gugulethu pour le SIDA. Nicolas Sarkozy est
pour trois jours en visite officielle pour rencontrer son
homologue Thabo Mbeki. (© AFP photo/Éric Feferberg)

Cartographie

Fonds Geoatlas
Réalisation CAPRI / AREION GROUP
(sauf mention contraire)

Diplomatie assume la responsabilité du choix des
illustrations et de leurs légendes, de même que celui
des intitulés et sous-titres des articles ci-dessus
publiés. Les opinions exprimées dans les articles ou
entretiens n'engagent que leurs auteurs.

Diplomatie n° 37

Bimestriel, mars-avril 2009

Prix unitaire en France métropolitaine : 6,70 euros

Diplomatie est édité par AREION GROUP

SAS au capital de 404 352 euros
Château de Valmousse - 13410 Lambesc (France)

© AREION GROUP- 2009

En application de la loi du 11 mars 1957 (art. 41) et du code de la pro-
priété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992, toute reproduction partielle
ou totale à usage collectif de la présente publication est strictement
interdite sans autorisation expresse de l'éditeur.



À propos du Rwanda, des Grands Lacs et de la politique française en Afrique

analyse

Par **Jacques Hogard**, colonel (er), ancien commandant du groupement sud de l'opération Turquoise au Rwanda (22 juin-22 août 1994), auteur du témoignage *Les larmes de l'honneur* (Éditions Hugo & Cie, Paris, 2005), aujourd'hui président de la SAS ÉPÉE (www.epee.fr).

Photo ci-dessus : Des enfants soldats des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) à Pinga (RDC) le 24 juin 2008. (© UN Photo/Marie Frechon)

Le génocide rwandais (avril-juin 1994) n'en finit plus de défrayer la chronique, tant par la gravité du drame qu'il a constitué que par les conséquences tout aussi tragiques et sans fin qu'il semble avoir provoquées dans toute la région, aujourd'hui encore sous les feux de l'actualité.

Au-delà de l'émotion légitime que ce génocide inspire, ainsi d'ailleurs que le sort tragique des populations de la région des Grands Lacs africains aujourd'hui encore soumises aux pires épreuves, il est nécessaire de s'interroger sur le dessous des cartes, tant le dossier rwandais fait visiblement l'objet de multiples tentatives de désinformation.

Alors officier de Légion, j'ai participé durant l'été 1994 comme commandant du Groupement Sud à l'opération Turquoise (21 juin-21 août 1994), déclenchée avec l'aval de l'ONU dans le sud-ouest du Rwanda pour y établir une zone humanitaire sûre durant une période limitée à deux mois...

Je n'avais jamais servi auparavant au Rwanda, ni au titre de la coopération militaire (des accords militaires de coopération avaient été signés par la France et le Rwanda en 1975), ni au titre des opérations militaires déclenchées par la France d'octobre 1990 à décembre 1993 (dates du déclenchement et de la fin de l'opération Noroît) et en avril 1994 (évacuation des ressortissants français et étrangers de Kigali au début des massacres qui allaient devenir le génocide de 1994). D'emblée, le contexte de l'opération m'apparut singulièrement comme pour le moins « controversé »...

En effet, à peine débarqué au Rwanda, je me souviens d'avoir aussitôt été interviewé par des médias anglo-américains et d'avoir été interloqué par la question qui

m'était ingénument posée de savoir si je n'avais pas « honte » d'intervenir au Rwanda « après ce que la France y avait fait ou laissé faire » !

Depuis, devant l'ampleur des accusations portées dans le monde entier, mais également en France, y compris au sein de grands médias, j'ai acquis la conviction que les dramatiques événements du Rwanda faisaient l'objet d'une opération de désinformation, en grande partie d'ailleurs parfaitement menée et réussie jusqu'à ces derniers temps...
Devant les accusations, graves et récurrentes, dont font l'objet notre pays, sa politique, sa diplomatie et son armée, il est, je crois, utile de rappeler quelques vérités fondamentales.

Sur les origines de la guerre au Rwanda, du génocide et le rôle de la France

Le Rwanda, pays francophone et ancienne colonie belge, s'est rapproché de la France sous la présidence du général de Gaulle, en la personne de son premier président Grégoire Kayibanda, mais c'est seulement en 1975, sous Valéry Giscard d'Estaing, qu'est signé un accord de coopération militaire entre Paris et Kigali. Ainsi, c'est au titre de cet accord de coopération militaire que des éléments réduits de l'armée française se trouvaient donc au Rwanda en octobre 1990, lorsque la rébellion tutsie, le FPR, formée en Ouganda sous



la tutelle de l'armée de ce pays, a lancé une offensive contre le Rwanda. Il faut revenir un peu plus en arrière. Tout a commencé en effet en 1959, lors des prémices de l'indépendance. La majorité hutue (85 % de la population) s'étant alors révoltée dans le sang contre les Tutsis qui avaient jusque-là exercé le pouvoir sans partage, un

était attaqué militairement par des éléments armés provenant d'un pays voisin et se trouvant en difficulté, demanda l'intervention de la France. Le président Mitterrand décida alors de dépêcher deux ou trois compagnies de parachutistes. Sur son ordre, l'opération Noroît est ainsi déclenchée en octobre 1990,

au multipartisme et le dialogue avec les oppositions... Et c'est d'ailleurs cette ouverture forcée qui va causer la chute du régime par étapes successives, faisant le lit du FPR... En décembre 1993, aux termes des accords d'Arusha, les dernières troupes françaises se retirent du Rwanda et laissent la place à la MINUAR (Mission

“ ... à peine débarqué au Rwanda, je me souviens d'avoir aussitôt été interviewé par des médias anglo-américains et d'avoir été interloqué par la question qui m'était ingénument posée de savoir si je n'avais pas "honte" d'intervenir au Rwanda "après ce que la France y avait fait ou laissé faire"! ”

grand nombre de ces derniers avaient choisi l'exil en Ouganda. Là, ces Tutsis d'origine rwandaise ont fait souche et beaucoup d'entre eux ont intégré la guérilla menée alors par l'actuel président ougandais Yoweri Museveni (d'ethnie Hima d'Ankolé, proche des Tutsis) contre le gouvernement de son prédécesseur Milton Obote. Quand les guérilleros se sont emparés du pouvoir à Kampala, nombre de ces Tutsis d'origine rwandaise se sont retrouvés alors à des fonctions importantes dans la nouvelle armée ougandaise. Certains occupaient même des postes de premier plan, comme l'actuel président rwandais, Paul Kagamé, alors numéro deux des renseignements militaires. Il portait le grade de colonel de l'armée ougandaise et avait été formé aux États-Unis, à l'école de guerre de Fort Leavenworth. À un moment donné, tous ces Rwandais devenant un peu trop visibles aux yeux de la population ougandaise, Museveni a décidé de les encourager à retourner en force dans leur patrie d'origine, comptant bien du même coup élargir ainsi sa propre influence en Afrique centrale. En octobre 1990, Museveni a donc permis aux Tutsis rwandais de s'organiser en une force militaire qui prend le nom de FPR (Front patriotique rwandais), afin de renverser le pouvoir en place à Kigali. C'est l'époque de la première offensive du FPR menée depuis l'Ouganda avec du matériel militaire ougandais contre le Rwanda. Le président rwandais Juvénal Habyarimana, constatant qu'il

s'ajoutant au petit dispositif de coopération militaire déjà existant. Un premier détachement opérationnel est mis en place au Rwanda. Cette intervention va durer un peu plus de trois ans, jusqu'en octobre 1993, permettant d'assurer le maintien d'un minimum de paix et la stabilité dans le pays. Elle prend fin au lendemain des accords d'Arusha, signés en août 1993, sous la pression des pays occidentaux et principalement de la France. Mitterrand n'a en effet pas soutenu sans contrepartie le régime du président Habyarimana. C'est l'époque du discours de La Baule et la contrepartie de l'aide militaire est la libéralisation du régime, l'ouverture

des Nations Unies au Rwanda), d'un effectif de 2800 hommes fournis par des pays comme la Belgique, le Ghana ou le Bangladesh. Il ne reste alors que 17 coopérants militaires, qui portent l'uniforme rwandais et servent comme assistants techniques. Ils n'ont pas de mission de combat, mais des missions de formation et d'instruction technique. C'est un point important et sur lequel il faut insister. Car l'on a entendu les rumeurs les plus ineptes accusant l'armée française de crimes, qui auraient été commis pendant le génocide. Alors qu'elle avait quitté le territoire depuis plusieurs mois. Le 6 avril 1994, date du début du génocide, la seule force



Photo ci-dessous :
Le 27 juillet 1994, les soldats français de la mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR) organisent l'accueil des populations civiles qui fuient les combats dans le camp de Gikongoro. (© UN Photo/John Isaac)



Photo ci-dessus :

Le 5 octobre 1993, le Conseil de Sécurité des Nations Unies entérine la création de la MINUAR pour veiller à l'application de l'accord de cessez-le-feu prévu par la résolution 872. (© UN Photo/R. Da Silva)

militaire étrangère présente au Rwanda est donc celle des Nations Unies.

Cette force, la MINUAR, est commandée par un général canadien, le général Roméo Dallaire qui, huit jours après le début du génocide, laisse sans protester l'ONU réduire ses troupes des neuf dixièmes de leurs effectifs ! La MINUAR passe ainsi de 2800 hommes à 280, sur ordre du Conseil de Sécurité des Nations Unies...

Au même moment, le pays s'embrase et débute la mise à mort dans des conditions le plus souvent abominables de dizaines de milliers, puis de centaines de milliers de Tutsis, mais aussi de Hutus, on l'oublie trop souvent, les uns étant mis à mort par une populace ivre de haine et de vengeance, les autres par le FPR qui progresse militairement sur un lit de cadavres. S'il avait été un chef responsable et courageux, le général Dallaire aurait immédiatement démissionné pour rentrer

Photo ci-contre :

Au titre des armes du génocide, ce cliché des Nations Unies montre des machettes et des douilles près de la frontière de Gisenyi au Rwanda le 26 juillet 1994. (© UN Photo/John Isaac)



dans son pays, le Canada. C'est ce qu'a fait récemment le général espagnol Vicente Diaz de Villegas, en octobre dernier, quand, au Kivu, il a constaté qu'il ne disposait pas des moyens nécessaires pour mettre un terme aux violences provoquées par l'attaque de Nkunda et de ses rebelles tutsis.

Sur le Rwanda de Habyarimana et celui de Kagamé

Juvénal Habyarimana était un chef d'État africain de son époque, parmi tant d'autres. Autoritaire, paternaliste, son régime reposait sur le système du parti unique. C'était une sorte de « despote éclairé », chrétien convaincu, sincèrement désireux de développer son pays ; il pratiquait cependant une politique de quotas, accordant 15% des postes aux Tutsis à l'université, dans l'armée et dans l'administration. Sous son règne, le Rwanda était un pays en voie de développement effectif. Il disposait d'une organisation administrative réelle, d'un réseau routier en bon état, d'infrastructures, d'une organisation médicale et même de dispensaires dans toutes les communes. Un jour par semaine, la population était invitée à donner son temps pour l'entretien des routes et des espaces publics. On peut parfaitement qualifier le régime de Habyarimana de paternaliste et même d'autoritaire, mais ce n'était pas un régime totalitaire comme l'est actuellement celui de Kagamé.

On ne constatait pas l'existence de disparitions, d'assassinats, de déportations, de séances de rééducation politique, de tribunaux populaires ou d'arrestations arbitraires. Toutes choses devenues fréquentes, hélas, dans le Rwanda d'aujourd'hui.

Sur l'opération Turquoise (été 1994)

Cette opération déclenchée le 22 juin 1994 avec l'aval de l'ONU (résolution 924) – alors que M. François Mitterrand était président de la République et que le gouvernement de cohabitation était dirigé par M. Édouard Balladur, M. Alain Juppé étant ministre des Affaires étrangères et M. François Léotard étant ministre de la Défense – était l'aboutissement logique de la dénonciation par la France du génocide en cours au Rwanda depuis le 6 avril 1994. Elle répondait directement à l'incurie de l'ONU et de son bras armé au Rwanda, la MINUAR incapable de mettre un terme aux massacres et au chaos. Elle était cependant limitée à deux mois et s'est donc terminée le 22 août 1994 par le retrait du dernier soldat français du Rwanda. L'opération Turquoise, à laquelle j'ai eu l'honneur d'appartenir, avait pour mission claire de mettre un terme, par tous les moyens, y compris la force, aux massacres qui se déroulaient au Rwanda. Ces derniers avaient éclaté à la suite de l'attentat du 6 avril 1994, perpétré contre l'avion du président rwandais, Juvénal Habyarimana, et son homologue burundais, Cyprien Ntaryamira, faisant parmi les victimes l'équipage français de l'appareil. Aux ordres du général Lafourcade, l'opération Turquoise comprenait environ 2800 hommes articulés en trois groupements tactiques. Le premier arrivé, au travail dès le 22 juin 1994, composé de forces spéciales, était commandé par le colonel Jacques Rosier, le soldat le plus décoré de France. Formé d'un détachement du 1^{er} RPIMa, d'un détachement des commandos Marine et d'un détachement des commandos parachutistes de l'air, doté de ses propres hélicoptères et cargo tactique C160, il était prépositionné à la frontière du



Rwanda, attendant le vote de la résolution 924 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, permettant à la France d'intervenir au Rwanda à la tête d'une coalition multinationale. Le deuxième

secrétaire d'État, qualifia aussitôt Turquoise d'«opération anormale») a cependant permis de sauver des dizaines, voire des centaines de milliers de vies. Elle a stabilisé les populations

der l'opération Turquoise. De même qu'ils s'opposent un peu plus tard à une intervention multinationale réclamée par la France pour faire cesser les massacres à grande ampleur de

“ Le 6 avril 1994, date du début du génocide, la seule force militaire étrangère présente au Rwanda est donc celle des Nations Unies. Cette force, la MINUAR, est commandée par un général canadien, le général Roméo Dallaire qui, huit jours après le début du génocide, laisse sans protester l'ONU réduire ses troupes des neuf dixièmes de leurs effectifs ! ”

groupement, commandé par le colonel Patrice Sartre, était formé d'unités des troupes de Marine, composées en particulier d'éléments de l'un de ses plus prestigieux régiments, le RICM. J'étais pour ma part à la tête du troisième groupement, constitué pour l'essentiel d'unités de combat détachées par les régiments de Légion, en garnison en Afrique ou en France.

Les effectifs de Turquoise étaient limités. Nous disposions en effet à première vue d'un effectif dérisoire compte tenu de l'ampleur de la mission à mener. Mais les unités déployées appartenaient à l'élite de l'armée française. Et puis, Turquoise a rapidement été renforcée par des contingents africains.

J'ai eu ainsi sous mon commandement le détachement tchadien. Cent cinquante hommes de plus, cela compte beaucoup quand vous n'êtes que quatre cents ! – qui ont du reste fait un travail remarquable. Nous n'en manquions pas moins de moyens humains et matériels, mais le soldat français possède de grandes qualités. Il est capable, j'en suis témoin, de donner beaucoup de son temps et de sa peine. De doubler, voire de tripler sa capacité de «travail» en prenant sur ses moments de détente et son sommeil. Compensant ainsi la faiblesse d'effectifs qui était la nôtre. Pratiquant ainsi ce que l'on peut appeler un véritable humanisme militaire à la française.

Cette opération, hélas déclenchée tardivement du fait des hésitations de la communauté internationale et de l'opposition à peine voilée des États-Unis (Madeleine Albright, alors

et évité à la région de connaître un drame humanitaire épouvantable. Mais elle est toujours, étrangement, controversée. Y compris en France.

Sur la responsabilité internationale et les véritables enjeux

Il est clair que l'ONU n'a pas su empêcher le génocide au Rwanda. On a cité plus haut l'aberrante décision de réduction des neuf dixièmes des effectifs de la MINUAR huit jours après le début des massacres ! À un moment où il aurait fallu au contraire renforcer significativement les moyens engagés...

Les États-Unis ont de leur côté tout entrepris pour faire échouer ou retarder

centaines de milliers de réfugiés hutus dans les forêts immenses du Congo oriental durant l'hiver 1996-1997. Nous sommes là au cœur d'un problème qui est toujours d'actualité.

En tant que pays, ni le Rwanda ni le Burundi n'intéressent personne : ce sont de petits pays agricoles, surpeuplés, dont le sous-sol, jusqu'à présent, n'a pas révélé de ressources importantes. En revanche, ils sont proches des provinces congolaises du Shaba, l'ancien Katanga, et du Kivu, que les scientifiques s'accordent à qualifier de «scandale géologique», tant leurs sous-sols recèlent de richesses minières.

Récemment, l'intérêt pour le Shaba et le Kivu s'est vu encore croître avec

Photo ci-dessous :

Le 6 octobre 1990, des ressortissants belges et français rejoignent l'aéroport de Kigali pour être rapatriés après le déclenchement de combats entre les forces gouvernementales et des rebelles venus de l'Ouganda. Des troupes françaises, belges et zaïroises ont été dépêchées dans la capitale en réponse à l'appel à l'aide du président rwandais Juvénal Habyarimana. (© AFP photo/ Derrick Ceyrac)





la découverte d'uranium et de coltan, un métal rare très apprécié par les industriels pour ses qualités de résistance à la corrosion. Reste à se demander qui s'intéresse à cet extraordinaire potentiel minier, théoriquement propriété de l'État congolais, et à qui il profite.

Certes, il y a le petit Rwanda, avec à sa tête Paul Kagamé, l'élève de Museveni, qui tend à dépasser son maître. Mais on aperçoit derrière cet acteur de premier plan l'ombre des États-Unis, du Royaume-Uni et, je le crois aussi, d'Israël. Ces trois puissances ont une vision très claire des possibilités de cette région et des enjeux de la guerre qui s'y déroule pour le contrôle des matières premières.

Sans doute, Yoweri Museveni, protégé de l'Administration américaine, cité en exemple pour sa « bonne gouvernance » par Bill Clinton lorsqu'il encourageait le FPR à reconquérir le Rwanda, visait-il déjà les richesses minières du Kivu, aujourd'hui sous les feux de l'actualité avec les récentes activités guerrières de Laurent Nkunda et à présent l'intervention conjointe des armées rwandaises et congolaises...

Depuis le mois d'août 2008, au Kivu, nous assistons en effet à la répétition du scénario de l'invasion du Rwanda, mais cette fois-ci à partir de ce pays, contre la République démocratique du Congo, ex-Zaïre. Et jusqu'à très récemment, c'est Laurent Nkunda, général tutsi congolais, dissident de l'armée congolaise, qui va organiser une rébellion contre son propre pays, avec l'aide du Rwanda voisin. Jusqu'au moment où d'autres considérations internationales et une

opportunité fantastique pour son parrain, le président rwandais Paul Kagamé, à la fois de se refaire une meilleure image et de préserver ses intérêts, conduiront à son lâchage subit par ce dernier !

Mais au-delà de cet événement de circonstance, on voit bien que c'est le partage des richesses stratégiques du Congo oriental qui est en cause. Et pas grand-chose d'autre.

Derrière Kagamé se profilent incontestablement les puissances américaine et britannique. N'oublions pas que le Rwanda, pays francophone depuis 1918, a récemment adopté l'anglais comme langue d'enseignement dès l'école primaire et que Tony Blair, l'ancien Premier ministre britannique, est aujourd'hui depuis peu le conseiller officiel de Paul Kagamé. Ces signaux ne sont pas neutres.

L'arrivée au pouvoir de Barack Obama ne changera vraisemblablement pas la politique américaine en Afrique. Passé le temps de l'obamania, on découvrira en effet qu'Obama, quelles que soient les qualités de l'homme, est d'abord un Américain, qui défend avant tout les intérêts américains. La présence d'Hillary Clinton, comme secrétaire d'État, n'est pas neutre. Elle reste l'épouse de Bill Clinton qui, président, a soutenu activement Museveni. Comme le disait un jour le général de Gaulle au président J. F. Kennedy : « Monsieur le Président, les États n'ont pas d'amis, ils n'ont que des intérêts. »

Enfin, la présence des Israéliens dans la région est tout aussi révélatrice des enjeux. Ils ont des conseillers militaires

auprès des armées ougandaise et rwandaise. Ils manifestent une détermination remarquable à s'implanter dans la zone francophone, en République centrafricaine par exemple.

Photo ci-dessous :
Base logistique de soutien de l'opération Turquoise sur l'aéroport de Goma (Zaire, aujourd'hui RDC). (© ECPAD)



Sur l'avenir des relations franco-rwandaises

La France a été au mois d'août dernier l'objet d'une très grave mise en accusation publique par Paul Kagamé et son gouvernement au travers de la publication du « rapport Mucyo » visant à démontrer l'implication de la France dans la préparation et la conduite du génocide.

La commission Mucyo est supposée en effet établir la preuve des crimes prétendument commis par la France au Rwanda au cours du génocide de 1994. Des membres de cette commission sont même venus clandestinement en France en 2007. Étrangement, ils n'ont jamais cherché à contacter les personnalités nommément mises en cause. Et elles ne sont pas des moindres ! Le rapport produit par cette commission est en effet accompagné d'un communiqué du garde des Sceaux rwandais, auquel est annexée une liste de 33 noms de personnalités françaises, « les plus impliquées dans le génocide rwandais ». Outre ceux de 20 militaires, figurent les noms de 13 civils, dont François Mitterrand, Édouard Balladur, Alain Juppé, Dominique de Villepin, et plusieurs ambassadeurs de France. Mon nom apparaît parmi ceux des vingt officiers



accusés. Ce qui est d'ailleurs cocasse puisque je ne suis (hélas) arrivé avec les troupes françaises qu'à la fin du génocide, sur mandat des Nations Unies et justement pour y mettre fin. Auparavant, je n'avais jamais mis les pieds au Rwanda !

Ce « rapport Mucyo » n'est en fait rien d'autre qu'une affaire politique, la « réponse du berger à la bergère » ou plutôt une monnaie d'échange, en quelque sorte, après les accusations figurant dans le rapport du juge Bruguière contre les proches de Kagamé, dans le cadre de l'assassinat du président Habyarimana.

Ce rapport Bruguière a provoqué la rupture des relations franco-rwandaïses, il y a maintenant deux ans. Il est à l'origine de l'émission de neuf mandats d'arrêt, le dixième ne pouvant être émis puisqu'il concernait Kagamé lui-même qui bénéficie de l'immunité accordée aux chefs d'État en exercice. Les neuf personnes citées sont accusées de l'attentat terroriste ayant coûté la vie au président rwandais, à son homologue burundais, à leurs accompagnateurs ainsi qu'à l'équipage français du Falcon présidentiel.

Or, l'objectif de Kagamé est à tout prix l'annulation des mandats d'arrêt internationaux émis par la France contre son entourage.

On comprend mieux dans ce contexte l'émergence du « rapport Mucyo ». En



Photo ci-contre :

Le 21 août 1994 à Cyangugu, des légionnaires du 2^e REI (régiment étranger d'infanterie) participent à la cérémonie de départ de la force Turquoise et de remise de la zone humanitaire sûre au contingent éthiopien de la MINUAR. (© ECPAD)

grossier ! Sur le fond, il est vrai que Paul Kagamé ne porte pas la France dans son cœur. Il ne peut, d'abord et avant tout, pardonner à notre pays de l'avoir considérablement gêné dans sa conquête du pouvoir.

En apparence, il a joué le jeu lors des négociations d'Arusha, en 1994, mais ces dernières ne faisaient en réalité pas du tout son affaire. Il ne pouvait en effet se résoudre à jouer les seconds

le sens de l'histoire. Voilà pourquoi il a ordonné l'assassinat du président Habyarimana, son prédécesseur.

Il savait pertinemment que cet événement allait provoquer un cataclysme. Je ne sais si son calcul, si son cynisme sont allés jusqu'à prévoir le génocide. Mais il ne pouvait pas ne pas savoir cependant que cet événement à haute valeur symbolique allait enclencher des massacres de grande ampleur et que

“ Les États-Unis ont de leur côté tout entrepris pour faire échouer ou retarder l'opération Turquoise. De même qu'ils s'opposeront un peu plus tard à une intervention multinationale réclamée par la France pour faire cesser les massacres à grande ampleur de centaines de milliers de réfugiés hutus dans les forêts immenses du Congo oriental durant l'hiver 1996-1997. ”

clair, que la France retire le rapport Bruguière et ses mandats d'arrêt, et le Rwanda retirera le « rapport Mucyo » et ses accusations.

Et pourtant, les choses ne sont pas comparables, car si le rapport Bruguière se réfère à des faits précis et des témoins bien identifiés, il n'en est absolument pas de même du « rapport Mucyo », compilation de pseudo-témoignages qui n'hésite pas même à produire comme preuve un faux

rôles dans un Rwanda réconcilié et pacifié. Il voulait le pouvoir absolu, comme il l'a prouvé depuis.

Mais il fallait, pour ce faire, que la guerre continue. Il était hors de question pour lui de se contenter d'une position de deuxième ordre. Il savait ne pas pouvoir prendre le pouvoir par les urnes, lui un Tutsi, dans un pays à 85% hutu. Il avait donc besoin d'un événement déclencheur pour relancer les hostilités qui lui permettent d'inverser

ces massacres allaient successivement légitimer son intervention, la reprise de la guerre, sa prise du pouvoir et son installation durable à la tête du pays, sans que la communauté internationale puisse élever quelque objection que ce soit. Sa légitimité vient du fait qu'il se présente comme celui qui a mis fin à l'abomination des massacres, mais aussi comme un membre de l'ethnie victime. Aujourd'hui malgré tout, nous assistons à un réchauffement rapide et





Photo ci-dessus :

Les garde-côtes américains forment les soldats rwandais du 2 au 28 juin 2008 sur les rives du lac Kivu (dont les eaux sont partagées avec la République démocratique du Congo). (© US Department of State)

inattendu des relations diplomatiques franco-rwandaïses à l'initiative de Bernard Kouchner.

Le rocambolesque épisode récent de l'arrestation du lieutenant-colonel Rose Kabuyé, chef du protocole de Kagamé et objet d'un mandat d'arrêt émis par la justice française dans le cadre du rapport Bruguière, ainsi que ses développements, en constitue un exemple très significatif. Il faut savoir que l'actuel ministre français des Affaires étrangères est un ami de longue date de Kagamé. Il l'a rencontré dans le maquis dès 1993. Sa sensibilité tiers-mondiste a sans doute joué un rôle important dans la fascination que le chef de guerre Kagamé a exercé sur lui. Je peux le comprendre, car l'homme a du charisme. Il n'empêche, cela peut paraître incroyable, mais Paul Kagamé est l'ami de Bernard Kouchner ! Un Kouchner défenseur des droits de l'Homme qui ferme les yeux sur les très graves exactions commises aujourd'hui au Rwanda.

La mise en cause de l'État français et de l'armée française dans la tragique histoire rwandaïse contemporaine, et notamment le génocide de 1994, n'est tout simplement pas acceptable. On peut être ou ne pas être un admirateur forcené ou un défenseur acharné de François Mitterrand, qui demeure un grand homme d'État, cependant force est de reconnaître qu'il n'est pas l'inspirateur du génocide. Cette accusation aussi ridicule que monstrueuse est irrecevable et ne tient

pas devant l'Histoire. En échange de son soutien politique mesuré et de son soutien surtout militaire, il a cherché, dans l'esprit de La Baule, à tort ou à raison – c'est en effet peut-être là son erreur politique (?) – à faire évoluer vers davantage de démocratie le régime de feu le président Habyarimana. Si la France avait en effet eu une politique aussi cynique que ses détracteurs veulent bien le dire aujourd'hui, François Mitterrand ne se serait pas embarrassé de cet aspect des choses et aurait massivement apporté son appui au président Habyarimana. Sans trop se poser de questions. Et sans le contraindre ainsi à libéraliser son régime au point d'amener d'abord l'opposition démocratique à lui enlever progressivement tous ses pouvoirs, et au final de permettre à la guérilla tutsie de prendre le pouvoir au milieu d'un bain de sang.

Conclusion

Il semble donc bien qu'une véritable opération de désinformation ait été conçue pour salir l'image et la réputation de la France et de son armée au travers des dramatiques événements qui ont frappé le Rwanda et qui continuent d'affecter la sous-région.

Il n'est cependant pas d'opération de désinformation qui n'ait à la fois un mobile stratégique et un inspirateur directement intéressé à sa réussite.

S'agissant du Rwanda, il faut évidemment rappeler que ce petit pays joue aujourd'hui au cœur de cette région des Grands Lacs africains un rôle aujourd'hui essentiel, de tout premier plan, sans mesure avec son poids démographique, sa superficie ou ses atouts naturels. Il convient à cet égard de lire absolument le passionnant dernier ouvrage du romancier britannique et ancien du MI6, John Le Carré, *Le Chant de la mission*. On y comprend tout des grandes manœuvres permanentes que mènent les grandes puissances mondiales dans cette région du Congo (les provinces orientales de l'ex-Zaïre, le Kivu et le Shaba), pour le contrôle de ses exceptionnelles ressources en minerais rares et variés, notamment le fameux coltan. Le Rwanda de Kagamé, l'ex-chef de la rébellion tutsie formé à Fort Leavenworth qui fut aussi le chef des services spéciaux ougandais, est le fidèle allié des États-Unis. Il en est même le « produit », à travers les œuvres de l'Ouganda de Museveni. Il est le premier acteur aujourd'hui de cette mainmise militaire sur les fabuleuses richesses minières de la région.

Mais au-delà de ces considérations, force est de constater la réussite de l'opération de désinformation menée contre le rôle de la France au Rwanda. De toute évidence, elle a bien atteint ses objectifs :

- tactique d'une part : « sortir » la France de la région des Grands Lacs ;
- stratégique d'autre part : affaiblir grandement et durablement l'influence de la France non seulement dans la région, mais dans toute l'Afrique. Les résultats sont là : « complexer » ainsi la politique africaine de la France, par le biais du développement d'une culpabilisation outrancière à propos du Rwanda, a par exemple largement contribué à stériliser notre politique en Côte d'Ivoire au cours des dernières années de crise.

Jacques Hogard - Paris, le 1^{er} février 2009

[Chronologie des événements 1959-1996]

1959-1961

Conduite par les Hutus et soutenue par l'Église catholique, la révolution sociale et politique rwandaise commence. La « Toussaint rwandaise » (en novembre 1959) chasse du pays des dizaines de milliers de Tutsis.

1961

La République est proclamée par les Hutus.

1959-1963

Trois cent mille Tutsis environ se réfugient en Ouganda, au Burundi, au Zaïre et en Tanzanie. La moitié de la population tutsie est ainsi réfugiée à l'étranger.

Décembre 1963

Offensive des exilés tutsis sur le Rwanda. Des représailles massives font 10 000 morts chez les Tutsis et provoquent l'élimination de leurs leaders.

1972

Au Burundi, insurrection hutue contre le pouvoir tutsi : 100 000 morts. La résistance burundaise hutue s'organise à partir du Rwanda.

1973

Nouvelle offensive des Tutsis de l'extérieur. Au Rwanda, de nouvelles vagues de persécutions anti-Tutsis sont déclenchées. En juillet, Juvénal Habyarimana prend le pouvoir à l'issue d'un coup d'État militaire.

22 mai 1974

« Accord général de coopération militaire technique » entre la France et le Zaïre (loi du 29 novembre 1978 ; accord publié au Journal officiel du 4 septembre 1980).

31 mai-5 juin 1974

Accord entre la France et le Burundi « relatif au concours de personnels militaires » français pour « l'organisation et l'emploi des Forces armées burundaises » (JO).

18 juillet 1975

Accord particulier d'assistance militaire entre la France et le Rwanda (non publié).

1979

Au Kenya, création de la Rwandese National Union (Ranu) - tutsie. Elle se transformera plus tard en Front patriotique rwandais (FPR).

1982

Le Rwanda ferme sa frontière avec l'Ouganda afin de mettre un terme à l'afflux de réfugiés tutsis rwandais expulsés par le gouvernement ougandais.

1986

En Ouganda, renversement du régime.

1990

Octobre

Le FPR attaque sur la frontière nord, depuis l'Ouganda. Arrestation de 10 000 Tutsis et opposants politiques à Kigali. Premier massacre de Tutsis à Kibilira. Intervention des troupes françaises, belges et zairoises (opération Noroît). Au contraire des Belges, les Français restent sur place après l'évacuation des expatriés.

1991

Janvier

Le FPR ouvre un nouveau front dans la région de Byumba, dans le nord-est.

1992

Mars

Création de la Coalition pour la défense de la République (CDR), qui rassemble les ultras hutus : elle organise des milices (milices interahamwes). Massacre de Tutsis dans le Bugesera.

Juillet

Conclusion d'un cessez-le-feu à Arusha (Tanzanie). Négociations entre le pouvoir hutu, l'opposition démocratique et le FPR.

Août-décembre

Massacres organisés de Tutsis et d'opposants hutus, notamment à l'instigation des milices pro-gouvernementales interahamwes.

1993

Janvier

Signature des premiers accords d'Arusha.

Février

Le FPR déclenche une nouvelle offensive (stoppée devant Kigali grâce à l'appui français) visant à faire cesser les massacres et à mettre en œuvre les accords d'Arusha. De 750 000 à un million de paysans quittent le Nord et fuient en direction de Kigali.

Mars

Accord de cessez-le-feu à Dar es Salam entre le gouvernement rwandais et le FPR.

Mai

De nouveaux accords sont conclus à Arusha, prévoyant la constitution d'une armée nationale unifiée rassemblant les forces armées rwandaises et les combattants du FPR. Assassinat d'Emmanuel Gapyisi, dirigeant hutu du Mouvement démocratique républicain (MDR), principal parti d'opposition. Accord FPR-gouvernement sur le retour des déplacés de guerre.

Juin

Au Burundi, élection pour la première fois d'un président hutu, Melchior Ndadaye.

Août

Signature des accords d'Arusha. Début des émissions incendiaires de la Radio-télévision libre des Mille Collines (RTLM).

Octobre

Au Burundi, assassinat de M. Ndadaye. La résolution 872 du Conseil de Sécurité crée la MINUAR (Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda) composée de 2 500 Casques bleus et observateurs militaires.

Décembre

Après plus de trois ans de présence, les troupes françaises de l'opération Noroît (600 militaires) quittent le Rwanda et laissent la place à la MINUAR.

1994

Janvier

Blocage des accords d'Arusha, en raison du refus opposé par la faction présidentielle hutu power de mettre en place un gouvernement de transition élargi au FPR.

Février

Le leader hutu PSD (Parti social démocrate), Félicien Gatabazi, et le dirigeant de la CDR, Martin Bucyana, sont assassinés. Des violences font plusieurs dizaines de morts.

6 avril

Un sommet régional se réunit à Dar es Salam. Attentat contre l'avion ramenant les présidents du Rwanda et du Burundi, Juvénal Habyarimana et Cyprien Ntaryamira.

7 avril

Les massacres commencent à Kigali. Assassinat notamment du Premier ministre, Agathe Uwilingiyimana, et de dix Casques bleus belges qui tentaient de la protéger. Dans la soirée, le FPR sort de son cantonnement à Kigali et des unités font mouvement dans le Nord. Extension des massacres à l'extérieur de Kigali.

9-17 avril

Intervention militaire de la France et de la Belgique pour l'évacuation de leurs ressortissants (opération Amarylles). La famille du président Habyarimana est transportée, par des avions français, à Bangui, puis Paris.



Le colonel Hogard en compagnie du Premier ministre, Édouard Balladur. On distingue à l'arrière le général Lafourcade, commandant l'opération Turquoise. (© ECPAD)

16 avril

Le gouvernement belge décide de retirer ses troupes de la MINUAR (780 militaires).

21 avril

Par sa résolution 912, le Conseil de Sécurité réduit de 2 500 à 270 l'effectif de la MINUAR.

11-12 mai

Mission à Kigali du haut commissaire des Nations Unies pour les Droits de l'Homme. Il prononce le mot de « génocide ».

17 mai

La résolution 918 du Conseil de Sécurité étend la mission de la MINUAR à la protection des populations et autorise pour cela le déploiement de 5 500 Casques bleus au Rwanda (MINUAR II).

22 mai

Le FPR s'empare de l'aéroport de Kigali.

22 juin

Sur proposition de la France, la résolution 929 du Conseil de Sécurité autorise une intervention armée humanitaire au Rwanda pour une durée de deux mois afin de protéger les civils et d'assurer la distribution de l'aide humanitaire. La résolution ne prévoit pas la poursuite des responsables du génocide.

23 juin

Des forces françaises pénètrent au Rwanda : début de l'opération Turquoise.

28 juin

Le rapport des Nations Unies sur le génocide des Tutsis et les massacres de Hutus au Rwanda est publié à Genève.

4 juillet

Butare et Kigali tombent aux mains du FPR. La France crée une « zone humanitaire sûre » dans le sud-ouest, à Kibuye, Gikongoro, Gyangugu.

13 juillet

Du fait de l'avancée des forces du FPR, début de l'exode massif de Rwandais (800 000 personnes) en direction de la ville de Goma, au Zaïre.

15 juillet

Les États-Unis ne reconnaissent plus l'ancien gouvernement rwandais.

17 juillet

Le FPR atteint Ruhengeri et Gisenyi et déclare la fin de la guerre.

19 juillet

Un gouvernement d'union nationale est formé à Kigali. Le choléra se déclare parmi les réfugiés de Goma.

28 juillet

Le secrétaire général des Nations Unies annonce la création d'une commission d'enquête chargée d'identifier les responsables des actes de génocide commis au Rwanda.

31 juillet

Un détachement de l'armée américaine arrive à Kigali.

10 août

Début du déploiement de la MINUAR II dans la zone de sécurité.

22 août

À l'échéance fixée par le mandat de l'ONU, l'opération Turquoise prend fin au Rwanda. Jusqu'à la fin de septembre, environ 500 militaires français restent présents au Zaïre, en appui logistique au bataillon interafricain.

1996

8 mars

Retrait des derniers contingents de la MINUAR.

L'association France-Turquoise

L'association France-Turquoise, créée en août 2006 (à l'initiative du général Lafourcade et de quatre autres cofondateurs, dont je suis), a pour objet de rassembler les militaires, anciens de l'opération Turquoise au Rwanda (1994), mais aussi ceux des précédentes interventions militaires de la France dans ce pays, ainsi que les anciens coopérants (civils et militaires) et les sympathisants (civils et militaires) qui voudront se joindre à eux, autour des objectifs suivants :

- défendre et promouvoir, par tous les moyens appropriés, la mémoire et l'honneur de l'armée française et des militaires français ayant servi au Rwanda ;
- participer, par tous les moyens appropriés,

à l'établissement ou au rétablissement de la vérité sur l'action de l'armée française et des militaires français au Rwanda ;

- défendre et promouvoir, par tous les moyens appropriés, les intérêts moraux, juridiques et sociaux de ces militaires, de leurs familles et ayants droit.

L'association est domiciliée au siège de la fédération Maginot, 24 bis boulevard Saint-Germain 75005 PARIS.

Secrétariat : Association France-Turquoise
19, allée des Hêtres 93340 LE RAINCY
Téléphone : 01 43 01 81 57
Site : www.france-turquoise.com
Courriel : assoft@france-turquoise.com

Rapport d'information sur le Rwanda



Photo ci-contre :

Des réfugiés quittent le Rwanda devant l'avance militaire du FPR vainqueur. Grâce à l'action des militaires de Turquoise, le nombre de réfugiés rwandais quittant leur pays pour un incertain exil au Zaïre voisin sera bien moins important qu'on ne pouvait le craindre (quelques centaines de milliers de personnes au lieu d'un million et demi à deux millions de personnes escomptées). (© ECPAD)



Photo ci-contre :

Dépouilles de réfugiés rwandais morts subitement par milliers d'une épidémie de choléra à Goma (Zaïre, aujourd'hui RDC) les 14, 15 et 16 juillet 1994. Elles seront enterrées dans des conditions très difficiles par les soldats français du PC (poste de commandement) de l'opération Turquoise. (© ECPAD)

PORTFOLIO



Photo ci-dessus :
Équipe de Médecins sans frontières
intervenant au profit des populations
déplacées sous protection des militaires de
Turquoise. (© ECPAD)



Photo ci-contre :
Un médecin militaire
et son équipe donnent
des soins à des déplacés
rwandais réfugiés dans
la zone humanitaire
sûre. (© ECPAD)

UN AUTRE REGARD SUR LE MONDE...

DIPLOMATIE

AFFAIRES STRATÉGIQUES ET RELATIONS INTERNATIONALES

Abonnez-vous, et économisez jusqu'à 35 % !



~~46€~~ **32€**

seulement pour toute une année de lecture, au lieu de 46 €
tarifs pour la France métropolitaine, voir conditions d'abonnement

~~92€~~ **60€**

seulement pour deux ans de lecture, au lieu de 92 €
tarifs pour la France métropolitaine, voir conditions d'abonnement



Également disponibles :

Des CD-ROM millésimés pour revenir sur 5 ans de Diplomatie

DIPLOMATIE

Nom
Prénom
Organisation/Profession
Adresse

Code postal
Ville
Pays
Téléphone
E-mail

Paiement:
 par chèque uniquement pour la France (à l'ordre d'Areion)
 par mandat postal en euros (à l'ordre d'Areion)
 par carte bancaire (VISA/ Mastercard)
N° de carte ____ / ____ / ____ / ____
Date d'expiration ____ / ____
Cryptogramme (3 derniers chiffres au dos de la CB) ____
Signature (obligatoire):

Abonnement 1 an (6 numéros) (port compris)

France métropolitaine **32 €**
 DOM/TOM Étranger **42 €**
Tarif étudiant/militaire* : France métropolitaine **28 €**
 DOM/TOM Étranger **38 €**

Abonnement 2 ans (12 numéros) (port compris)

France métropolitaine **60 €**
 DOM/TOM Étranger **80 €**
Tarif étudiant/militaire* : France métropolitaine **54 €**
 DOM/TOM Étranger **74 €**

CD millésimés

(1 an de Diplomatie au format numérique) (port compris)

France métropolitaine **25 €**
 DOM/TOM Étranger **35 €**
Tarif étudiant/militaire* : France métropolitaine **22 €**
 DOM/TOM Étranger **32 €**
 CD 2003 (N° 1 à 6) CD 2004 (N° 7 à 11)
 CD 2005 (N° 12 à 17) CD 2006 (N° 18 à 23)
 CD 2007 (N° 24 à 29) CD 2008 (N° 30 à 35)

Achat au numéro (port compris)

France métropolitaine **7 €**
 DOM/TOM Étranger **9 €**
Tarif étudiant/militaire* : France métropolitaine **6 €**
 DOM/TOM Étranger **8 €**

<input type="checkbox"/> CD-ROM 01	<input type="checkbox"/> CD-ROM 02	<input type="checkbox"/> CD-ROM 03
<input type="checkbox"/> CD-ROM 04	<input type="checkbox"/> NUMÉRO 05	<input type="checkbox"/> CD-ROM 06
<input type="checkbox"/> NUMÉRO 07	<input type="checkbox"/> CD-ROM 08	<input type="checkbox"/> NUMÉRO 09
<input type="checkbox"/> NUMÉRO 10	<input type="checkbox"/> NUMÉRO 11	<input type="checkbox"/> NUMÉRO 12
<input type="checkbox"/> NUMÉRO 13	<input type="checkbox"/> NUMÉRO 14	<input type="checkbox"/> NUMÉRO 15
<input type="checkbox"/> NUMÉRO 16	<input type="checkbox"/> NUMÉRO 17	<input type="checkbox"/> NUMÉRO 18
<input type="checkbox"/> NUMÉRO 19	<input type="checkbox"/> NUMÉRO 20	<input type="checkbox"/> NUMÉRO 21
<input type="checkbox"/> NUMÉRO 22	<input type="checkbox"/> NUMÉRO 23	<input type="checkbox"/> CD-ROM 24
<input type="checkbox"/> NUMÉRO 25	<input type="checkbox"/> CD-ROM 26	<input type="checkbox"/> CD-ROM 27
<input type="checkbox"/> NUMÉRO 28	<input type="checkbox"/> NUMÉRO 29	<input type="checkbox"/> NUMÉRO 30

Achat au numéro (à partir du n° 31) (port compris)

France métropolitaine **7,20 €**
 DOM/TOM Étranger **9,20 €**
Tarif étudiant/militaire* : France métropolitaine **6,20 €**
 DOM/TOM Étranger **8,20 €**
 NUMÉRO 31 NUMÉRO 32 NUMÉRO 33
 NUMÉRO 34 NUMÉRO 35 NUMÉRO 36

(Tarifs valables jusqu'au 31 mai 2009)

* merci de joindre une photocopie de votre carte étudiant ou de votre carte militaire

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6.01.1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Les renseignements demandés sont réservés au traitement de votre commande. Par notre intermédiaire, vous n'êtes pas amené à recevoir de propositions émanant d'autres sociétés.

Bulletin à découper/photocopier et à renvoyer à AREION group - DIPLOMATIE - D 572 - Domaine de Valmousse - CS 20002 - 13410 Lambesc (France) - Tél./Fax : +33 (0)4 42 57 57 90 - commande@areion.fr